

**Conseil d'école
Mardi 4 novembre 2025**

Présents :

Virginie RAEHM, Nicolas GOMES DE CARVALHO, Laetitia DENIZHAN, Toni DOMINGOS, Sophie LORENZATO, Julie LECCA, Aurélie MARTINS, Sandrine LAY, Marie-Anne DJERDOUBI, Marie LORIC, Estelle MANENT, Pauline BALLEREAU, Meriem ALBERI, Carl-Arnaud MORAINVILLE, Delphine MAURICE, Chiraz MADAGH, Müge KOSE, Loïc NUMA, Représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Magali BOUKHERS, Céline BOELEN, Charlyne SECRESTAT, Vanessa DEMEURE, Coralie MOIROD, Stéphanie GUIMARD, Bruno LE BRIZE, Olivier TRECASSE, Coraline LABRY, Sonia SCOZZARI, Marie CLEMENT, Nathalie POPHILLAT, Fanny BELLENGER, Margaux JEAN Julie DUBOIS enseignants

Nadège DUSI, Psychologue Education Nationale

Mme Jacqueline SAUNIER, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'école,

Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population

Mr Gabriel HENQUINET, directeur du périscolaire

Mme Anne-Claire MANGÉ, enseignante directrice de l'école

Excusés :

Mme ABATI, Inspectrice de la circonscription de Marolles en Brie

Mme Marion VENUAT enseignante

Président de séance : Anne-Claire MANGÉ

Secrétaire de séance : Stéphanie GUIMARD

Ordre du jour :

- **Bilan de la rentrée 2025 (effectifs, structure, fonctionnement)**
- **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**
- **Présentation et vote du règlement intérieur**
- **Etude**
- **Piscine**
- **ENT**
- **Coopérative**
- **Sécurité**
- **Projets de classe**

1. BILAN DE LA RENTRÉE

Effectifs et structure rentrée 2025

NIVEAU	CLASSES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS
CP 63 élèves	CP A	Magali BOUKHERS et Charlyne SECRESTAT	25
	CP B	Céline BOELEN et Charlyne SECRESTAT	26
	CP-CM1	Marion VENUAT et Charlyne SECRESTAT	12 + 12
CE1 72 élèves	CE1 A	Vanessa DEMEURE	24
	CE1 B	Coralie MOIROD	24
	CE1C	Stéphanie GUIMARD	24
CE2 57 élèves	CE2 A	Bruno LE BRIZE	29
	CE2 B	Christine LAUMONIER et Olivier TRECASSE	28
CM1 94 élèves	CM1 A	Coraline LABRY et Julie DUBOIS	28
	CM1 B	Sonia SCOZZARI	27
	CM1C	Marie CLEMENT et Julie DUBOIS	27
CM2 77 élèves	CM2 A	Nathalie POPHILLAT	26
	CM2 B	Fanny BELLENGER et Julie DUBOIS	26
	CM2C	Margaux JEAN	25
NOMBRE TOTAL D'INSCRITS			371
Moyenne par classe			26,5

Bilan de la rentrée scolaire 2025

18 enseignants dont
7 Maîtres Formateurs

+
Des effectifs chargés suite aux inscriptions de l'été.
Depuis la rentrée, 2 radiations et 3 inscriptions.(15/09 et 03/11)

Prévisions rentrée 2026

77 CM2 quitteront l'école et 58 GS devraient intégrer le CP soit 345 élèves en 2026. Moyenne = 24,6

<p>Psychologue scolaire Nadège DUSI Nadege.dusi@ac-creteil.fr ☎ : 01 45 98 75 34 ☎ : 07 69 10 27 98</p>	<p>Médecin scolaire Docteur PECHARD Infirmière de l'Éducation Nationale Nathalie ROUSSEL</p>	<p>Secrétaire Médicale Mme DONDAINE-SANCHEZ cms.94071-001A@ac-creteil.fr ☎ : 01 49 82 93 63 CMS de Sucy depuis la rentrée</p>	<p>Enseignant Référent pour la Scolarisation des Élèves Handicapés Leïla GALLY Ce.erseh94101@ac-creteil.fr</p>	<p>AESH Nabila YAHIA-CHERIF, Rania BOUAZIZ, Janine PIEGAY, Isabelle MARTIN, Aminata SECK, Fella SAÏBI Meriem ALBERI Najat KRAI</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des observations et des bilans, - Participer aux équipes éducatives et de suivi. - Faire le lien entre les partenaires de soin, de rééducation, l'école et les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves à besoins spécifiques. - Effectuer des visites médicales. - Traiter les PAI et faire le lien entre la famille, l'école et le monde médical. - Adapter la scolarité avec des aménagements (PPS, PAP) 	<ul style="list-style-type: none"> - en charge du suivi et de la transmission des PAI et des PAP. 	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la mise en œuvre et le suivi des Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et les relations entre les différents acteurs ; - organise les Équipes de Suivi à la Scolarisation ; - participe aux Équipes Préparatoires à la mise en place d'un PPS. 	<p>Accompagner les élèves en situation de handicap. Contrat de 22h ou 24 h par semaine.</p> <p>18 notifications sur l'école, 2 dossiers faits l'année dernière sont en attente de réponse.</p>

Aide aux élèves

APC Activités Pédagogiques Complémentaires	Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux (PACTE)	Stage de réussite +
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de petits groupes d'élèves, par période • Horaires : 11h30 -12h ou 16h35 – 17h35 • Besoins des élèves identifiés par leurs enseignants à partir des résultats aux évaluations nationales. • Mise en œuvre assurée par les enseignants. • Activités de manipulation et de remédiation • Activités non obligatoires soumises à l'accord des familles • Les APC peuvent être en relation avec un projet de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de petits groupes d'élèves par période. • Horaires : 11h30 -12h ou 16h35 – 17h35 • Besoins des élèves identifiés à l'aide des évaluations nationales. • Prise en charge par des enseignants volontaires. Les élèves sont répartis par niveau de compétences. • Activités non obligatoires soumises à l'accord des familles • Seuls les domaines maths et français sont concernés. • A démarré en période 2 dans le domaine de la lecture et du calcul. Un bilan est remis aux familles en fin de période. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux sessions dans l'année : février et avril. • Se fait en partenariat avec l'école de Périgny, une seule école accueille les élèves des deux villes. • Encadré par des enseignants volontaires. • 4 matinées de 9h à 12h • Le stage peut être annulé si pas assez d'inscrits ou pas d'enseignant volontaire • Fiche de liaison remise aux familles à l'issue du stage.

Il y a possibilité de rejoindre le périscolaire après les APC et le soutien.
 Pour les stages de réussite, le public ciblé concerne principalement les élèves en difficulté ponctuelle. Les objectifs de révision sont alors déterminés par leurs enseignants.

Fonctionnement de l'école

Horaires

Horaires

Entrée : de 8h25 à 8h35 de 13h20 à 13h30

Sortie : 11h30 16h35

Compte-tenu du nombre important d'élèves aux horaires de sortie, celle-ci se fait par la porte vitrée (7 classes) et par la grille (7 classes)

Récréations

3 services ont lieu, de 15 minutes chacun. La répartition des services est établie par trimestre. Elle tient compte des effectifs et tend à mixer les niveaux.

Sortie sur le temps scolaire

Les familles doivent venir chercher leur enfant et signer le registre présent dans l'entrée. Pour les demandes de sorties régulières, une autorisation annuelle est à remplir en début d'année.

Aucun enfant n'est autorisé à sortir seul sur le temps scolaire.



En cas de pluie, les entrées à 8h25 et à 13h20 se font à la porte vitrée. Les élèves vont directement dans les classes où les attendent les enseignants.

2. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Vote uniquement par correspondance

Les élections ont eu lieu la semaine du 6 octobre avec dépouillement le vendredi 10 octobre, en présence des représentants des parents d'élèves.

Participation

Nombre d'inscrits : 576

Nombre de votants : 418

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 48

Nombre de suffrages exprimés : 370

Taux de participation : 72.57 %

Un remerciement est adressé aux parents ayant participé à la mise sous pli et au dépouillement du scrutin.

Evolution du taux de participation

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
64,35 %	57,65 %	64,81 %	65,78 %	72,76 %	68,24 %	72,57 %

14 sièges pourvus

Titulaires

1	GOMES DE CARVALHO	Nicolas
2	DOMINGOS	Toni
3	MARTINS	Aurélie
4	LAY	Sandrine
5	RAEHM	Virginie
6	MORAINVILLE	Carl-Arnaud
7	GRIMBERT	Julie
8	NUMA	Loïc
9	DENIZHAN	Laetitia
10	CARDOSO	Angélique
11	LORENZATO	Sophie
12	MANENT	Estelle
13	MADAGH	Chiraz
14	LORIC	Marie

Suppléants

15	ALBERI	Meriem
16	DINIS SOARES	Vania
17	DUMAIS PHILEMONT	Flora
18	KOSE	Muge
19	BOURDAJAUD	Lucie
20	BOYER	Dorothee
21	THORAVAL MAURICE	Delphine
22	IANNACE	Jessica
23	BALLEREAU	Pauline
24	DELESSARD	Sandrine
25	GIORDANO	Ornella
26	THOMAS	Stéphanie
27	DJERDOUBI	Marie-Anne
28	SA SILVA	Manuela

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Le règlement intérieur est un document qui fixe un cadre commun de fonctionnement. Il s'appuie sur :

- la circulaire ministérielle n°2014-088 du 9 juillet 2014

- Le règlement Type Départemental du Val Marne validé le 19-6-2014 par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale.
- Il doit être voté chaque année par les membres du Conseil d'école.

Pour l'année 2025-2026, aucune modification n'est proposée.

Le règlement intérieur est soumis au vote des membres du Conseil d'Ecole.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera envoyé à toutes les familles par l'ENT, affiché dans les classes et associé à la Charte de la Laïcité.

Il sera également mis en ligne sur le site de la mairie.

4. ÉTUDE

Depuis le 16 septembre 2024, les élèves de l'école des Charmilles peuvent bénéficier d'une étude surveillée. L'étude est organisée par l'association AOES 94 : www.aoes94.fr

Celle-ci se déroule de la sortie des classes, 16h35, à 18h.

16h35 : les élèves de l'étude se retrouvent autour du banc le long du gymnase pour l'appel.

De 16h35 à 17h : pause récréative et goûter, pour le moment en extérieur. Possibilité de repli en salle polyvalente ou au gymnase selon la météo.

De 17h à 18h : temps de travail en classe.

18 h : l'enfant est remis à sa famille ou conduit à la garderie selon les consignes données.

Situation à la rentrée 2025 :

- 4 enseignants volontaires, une étude organisée chaque soir de la semaine.
- 30 élèves inscrits (contre 52 l'année dernière)
- Possibilités de s'inscrire pour une période seulement, et non pas l'année complète, en précisant les jours de présence pour anticiper sur les moyens nécessaires.
- Les jours d'absence ne sont pas facturés mais les familles doivent justifier de l'absence.

TARIF MENSUEL par famille pour les études scolaires

Les 7 premières présences effectives à l'étude du mois : 5,50 € et les présences suivantes : 3,00 €

Un plafond de 47 € est appliqué mensuellement par enfant.

Au vu du nombre d'inscrits, la question de maintenir les études se pose. Un sondage sera effectué en juin.

5. PISCINE

Les élèves de l'école des Charmilles bénéficient d'un cycle de 10 séances de piscine à la piscine des Dauphins, à Limeil-Brévannes.

Cette année, ce sont les CM2 et les CE2 qui en bénéficient.

Ce stage a un double objectif : consolider les apprentissages mis en place au cours de la scolarité de l'élève d'une part et évaluer le Savoir-Nager en sécurité à la fin de l'école primaire d'autre part (avant l'entrée au collège).

Le déroulement des séances et la sécurité sont assurés par les Maîtres Nageurs Sauveteurs (M.N.S) et les enseignants avec le souci de suivre le rythme de chaque enfant.

La natation est une activité obligatoire quand elle est inscrite dans l'emploi du temps de la classe. Seuls les enfants déclarés inaptes médicalement en seront dispensés. En conséquence, la non-participation doit être justifiée par la transmission, à l'école, d'un certificat médical.

Le choix des classes est fait avec la circonscription, afin que tous les élèves d'un même niveau aient un créneau.

Nous ne pouvons pas prévoir les classes qui seront choisies l'année prochaine.

Si un créneau supplémentaire est attribué à l'école, la municipalité peut assurer le transport en car.

6. ENT

A la rentrée 2025, les services académiques de l'Académie de Créteil ont passé un marché avec Beneylu.

Cet ENT est le seul autorisé sur l'académie.

Il est piloté par la DRANE (délégation régionale académique au numérique éducatif) et est conforme et sécurisé.

Les données de l'ENT sont envoyées par la base nationale (ONDE)

La première connexion peut sembler compliquée : nécessité d'activer d'abord son compte (Educonnect)

La notice de connexion sera remise en main propre aux familles lors de la réunion du 8 novembre.

NOTICE A DESTINATION DES FAMILLES

S'inscrire sur Prim-ENT : E.N.T. des écoles de l'académie de Créteil

➤ Pour s'inscrire, il vous faut un compte Educonnect.

1. Dans votre navigateur Internet, saisissez l'adresse suivante ou scannez le QR code :

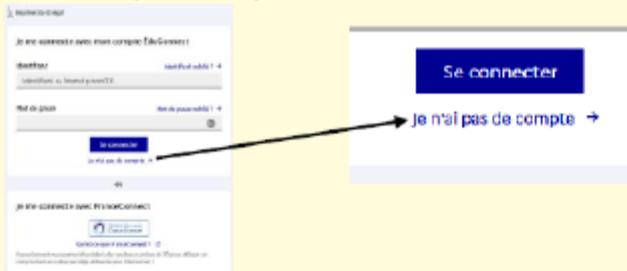
<https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>



2. Cliquez sur **Représentant légal**



3. Si vous possédez un compte FranceConnect vous pouvez l'utiliser pour vous authentifier, sinon cliquez sur « Je n'ai pas de compte ».



4. Remplissez les champs « nom », « prénom » et « N° de téléphone portable » puis cliquez sur Suivant.

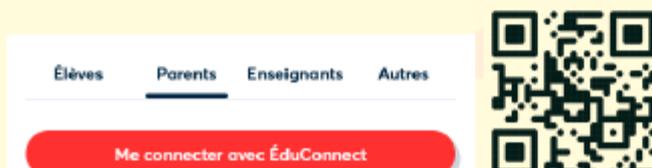


5. Un SMS contenant un code à reporter sur l'écran suivant vous est envoyé.

6. A l'étape suivante, vérifiez les noms et prénoms des enfants qui vous seront rattachés et qu'ils sont dans le bon établissement scolaire. Saisissez leur date de naissance puis validez.

7. A la dernière étape, un identifiant vous est attribué et vous aurez à créer votre mot de passe. Veillez à noter l'identifiant. Cliquez sur Terminer.

➤ Connectez-vous ensuite à l'ENT : <https://prim-ent.fr/> en tant que **Parent**.



7. COOPERATIVE

Création à la rentrée 2021 d'un conseil de coopérative qui sera en charge du contrôle régulier des comptes et se réunira une fois par période pour étudier des demandes des élèves.

En 2025-2026, nous prévoyons de faire un seul appel de coopérative vers le mois de février. Les photographies scolaires seront réalisées cette année par le même photographe que l'an dernier, et le paiement et les commandes pourront se faire en ligne. (Passage les 13 et 14 novembre)

Coopérative Scolaire de l'École d'Application Les Charmilles, à MANDRES LES ROSES (94 520), 1 rue de Rochopt
(094-206)

Compte : BRED 0221 36 8393 -

Mandataire : Nathalie POPHILLAT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	1 772,85
6168 1008	Assurances	91,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	4 300,97	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	55,80	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 94	695,40	7551 1008	Subventions d'associations	750,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	175,74	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		5 319,41	Total des produits (B) :		2 522,85
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -2 796,56					

Bilan simplifié au 31 Août 2025

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>			
<small>Soldes des comptes au 31/08/2025</small>					
512 01	BRED (1)	1 786,90	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	4 588,27
512 02	Autre banque	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2024</small>		
530	Caisse en espèces (2)	4,81	Résultat de l'année 2025 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
Total de l'actif :		1 791,71	Total du passif :		1 791,71
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

8. SECURITE

Exercices obligatoires :

- Exercice incendie : 2 à 3 dans l'année, le premier doit être réalisé durant le mois de septembre.
 - Exercice PPMS Intrusion Attentat : à réaliser avant les vacances de la Toussaint
 - Exercice PPMS Risque Majeur : à réaliser avant les vacances de Noël

Exercice incendie 26 septembre 2025	PPMS Attentat-Intrusion 16 octobre 2025	PPMS Risque Majeur Novembre ou décembre 2025
Evacuation totale en 2min 20	Durée : 20 minutes Scénario académique : Un livreur arrive à l'entrée principale. Lors de son entrée, une personne non autorisée se faufile derrière lui et entre dans l'enceinte de l'établissement.	Scénario à définir.

L'exercice PPMS a été effectué avec un nouveau système installé à la rentrée, qui sera relié à la mairie et au commissariat.

Les élèves ont été préparés en amont aux nouveaux messages.

9. PROJETS DE CLASSE

Pépites en paysage, GPSEA
Animation Nature
Animation Abeille pour les CP, financé par la FCPE
Partenariat EHPAD pour les CE1A et CE1C
Sortie Le Petit Poucet pour les CP, avec l'USEP
Provins pour les CM2 (report de la sortie prévue en juillet 2025)

SAVOIR ROULER A VÉLO

Un cycle commencé en CP Période 5 qui s'est poursuivi en CE1 dès la première période.
L'accompagnement (formation) est faite par l'USEP.
L'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement au niveau matériel.

Prochain conseil d'école : Mardi 10 février à 18 heures

Remerciements aux participants à ce premier Conseil d'École.
À 19 h 45, l'ordre du jour est écopulé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Anne-Claire MANGÉ directrice de l'école
à partir des notes prises par Stéphanie GUIMARD

La directrice de l'école

École Élémentaire d'Application
LES CHARMILLES
1 RUE DE ROCHOPT
94520 MANDRES LES ROSES
01 45 98 82 21
ce.0940679C@ac-ctetel.fr

Anne-Claire MANGÉ

Représentant élu de la
liste FCPE



Nicolas GOMES DE
CARVALHO